

## Compte-rendu de la séance du mercredi 20 octobre 2010

La Société des Antiquaires de l'Ouest a tenu sa séance mensuelle le mercredi 20 octobre 2010 à 17 heures 30 en la chapelle de l'Échevinage sous la présidence de M. Jacques Marcadé.

18 personnes étaient présentes.

Ont signé le registre d'émargement Mme Claude Andrault, M. Jean-Marie Augustin, Mme Anne Bardoulat, MM. Michel Brunet, Gérard Debelle, Jean Gautreau, Henri Grassin, Michel Léger, Maurice Mathieu, Jacques Marcadé, Michel Martineau, Mme Marcelle Odonne, MM. Georges Pon, Jacques Pradine, Michel Rérolle, Jean-Marc Roger, Mme Anne-Sophie Traineau, M. Fabrice Vigier.

Etaient excusés : MM. Philippe Durand, Didier Veillon.

Après lecture, le procès-verbal a été adopté à l'unanimité.

### Adhésion

M. Jacques Marcadé présente les candidatures de :

- Marc Le Cour Grandmaison, résident à Fomperron, sans profession, parrainé par Jacques Marcadé
- Georges Babinet, retraité, résident à Fontaine-le-Comte, parrainé par Jacques Getten
- Dominique Souchet, député du Sud-Vendée, résident à Sainte-Gemme-le-Plaine, parrainé par Jacques Marcadé

Les impétrants ont été élus à l'unanimité membres de la Société des antiquaires de l'Ouest.

### Don

Lors de cette séance, la Société a reçu

- des éditions Droz : Claire Martin, *Mémoires de Benjamin Aubery du Maurier, ambassadeur protestant de Louis XIII (1566-1636)*, Genève, Droz, 2010
- du Musée Sainte-Croix de Poitiers : Grégory Vouhé, Anne Bénéteau-Péan, *Un Louvre pour Poitiers, la construction du Musée Hôtel de Ville 1867-1875*, Poitiers, Musée Sainte-Croix, 2010

M. Jacques Marcadé, au nom de la Société des antiquaires de l'Ouest, remercie les généreux donateurs.

### Communication

M. Jacques Marcadé donne la parole à Mme Claude Andrault, qui lit la communication de M. Philippe Durand intitulée *La Motte Charon (ou la Roche Jarron) : un site fortifié médiéval en Montmorillonnais*.

Totalement inconnue avant 1993, La Motte Charon, au sud de Montmorillon, est un exemple significatif de ces fortifications de terre et de bois que seul le hasard permet de découvrir, surtout en milieu boisé. C'est par le biais d'un texte de 1699, mentionnant le « Fief de la Motte Charon » et « autrefois ... un château construit » que le lieu a été appréhendé. Par recoupement, il est vraisemblable qu'il corresponde au lieu dit La Roche-Jarron, documenté en 1342 et 1347, et où est mentionné un hébergement.

Bien que peu spectaculaire à première vue, le site, situé sur une falaise de la rive gauche de la Gartempe, n'en retient pas moins l'attention par ses dimensions et par la facture de sa défense. Sa physionomie générale reste difficile à interpréter dans la mesure où l'articulation des deux zones bien définies qui le composent est peu lisible. Sa partie sud, la plus vaste, présente trois espaces délimités par des fossés suivis de hauts talus. Sa partie nord, de plan ovoïde de faible dimension, est

particulièrement spectaculaire par l'aspect de son système de protection vers le front d'attaque : une succession de quatre fossés et talus.

Dans l'état actuel des connaissances, acquises par les seuls sondages archéologiques, aucun élément ne permet d'identifier une occupation antérieure au Moyen Age.

La première occupation se situe vraisemblablement aux XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles, étant donnée la physionomie de l'ensemble, le recours à une défense passive et la découverte d'un col de cruche en céramique d'un type connu dans les régions voisines. Le contexte régional n'interdit pas une telle hypothèse. Un château apparaît à Montmorillon dans la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle et la ville se développe rapidement. L'occupation de la vallée de la Gartempe dans le voisinage du site, qui peut ainsi servir de refuge, est importante dès le XII<sup>e</sup> siècle : bourg de Saulgé, moulins des lieux-dits Les Gâts et Les Mats. Enfin, on identifie, avec La Motte Charon, trois autres sites (les mottes de La Motte-à-Bontemps, de La Vergne et de L'Étoile) autour de Montmorillon, qui semblent former un réseau pouvant correspondre à des résidences de chevaliers du château.

M. le président de séance remercie l'auteur et la lectrice pour cette communication.

#### *Clôture des débats*

M. Jacques Marcadé clôt les débats à 19 h et annonce la prochaine séance qui aura lieu le mercredi 15 novembre à 17 h 30. Madame Amandine Artaud prononcera une conférence intitulée *Les descendants des maires et des échevins de la Rochelle dans la noblesse d'Aunis sous Louis XIV.*